# Le Kiosque *municipal*

N°24
OCTOBRE 2021

SAINT Saulve

## VILLE EN DANGER !

# Sommaire


TRAVAUX P.4-5

JEUNESSE P.6-7

ENVIRONNEMENT P.8-9

DOSSIER P.10

RETOUR SUR... P.11-17

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE P.18-19

NOS SAINT-SAULVIENS ONT DU TALENT P.20

INFOS P.21-22

DROIT DE PAROLE P.23

**Hôtel de ville**
146 rue Jean Jaurès - 59880 SAINT-SAULVE
Tél. 03 27 14 84 00

**Horaires d'ouverture :** du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h45 à 17h30.
Le samedi matin, le service État-Civil assure une permanence de 9h à 12h.



**Directeur de publication :** Yves DUSART
**Rédaction/Conception :** Service Communication
Tél. 03 27 29 66 14
**Impression :** Imprimerie Gantier - Marly

**www.ville-saint-saulve.fr**
**Ville de Saint Saulve**
**Ville de Saint-Saulve**

Villes et Villages Fleuris
Ville Active & Sportive


# Édito

L'été est déjà loin, la rentrée scolaire passée, l'automne s'installe et ces dernières semaines ont vu les restrictions sanitaires s'alléger.

Avec ce retour progressif à la normalité, nous avons enfin pu nous retrouver. Quel bonheur !

Vous découvrirez dans ce Kiosque tout en couleur, les nombreuses manifestations mises en place par nos équipes d'agents et d'élus que je remercie. Nos effectifs sont restreints mais je sais que chacun se surpasse pour vous satisfaire.

Je suis ravi que notre volonté d'animer la ville pour tous les âges et tous les quartiers puisse enfin se concrétiser.

Les " Choux Rires d'été " ont été une belle réussite avec un programme varié durant la période estivale. La fête nationale a quant à elle été marquée par une journée magnifique dans notre beau parc du Rôleur… De bien belles expériences sur lesquelles nous allons pouvoir nous appuyer et je peux vous dire que nous réfléchissons déjà à l'édition 2022 !

La culture, grâce à nos équipes, mais aussi à la MJC, à la musique municipale et à nos associations, a pris toute sa dimension avec la fête de la musique, les journées du patrimoine, le 400ème anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine, le festival " À Travers Chants " …

Le nombre impressionnant des événements prouve notre dynamisme. Toutefois, je me permettrai deux remarques. D'abord, il est parfois difficile de rassembler les foules pour certaines animations. Ensuite, notre ambition est de proposer des animations sur tout le territoire mais nous avons besoin pour cela de votre mobilité car nous ne pouvons pas les organiser au pied de chaque logement. Il faut donc que les habitants fassent l'effort de rejoindre les lieux ciblés. Nos manifestations n'ont de raison d'être que si vous y participez. Alors rejoignez-nous, ne restez pas chez vous, ces moments sont faits pour vous !

Avec beaucoup de fierté, nous avons lancé un vaste plan pour nos écoliers : cartes cadeaux pour nos CM2, kits de rentrée scolaire et surtout déploiement du numérique dans toutes les classes élémentaires. Nous avons engagé près de 130000€ malgré une subvention de l'État pour la transformation numérique de l'enseignement bien inférieure aux promesses de départ…

L'école du futur est une réalité à Saint-Saulve, sans compter le projet du nouveau groupe scolaire prévu à la rentrée 2025.

Enfin, nous avons pu retrouver nos aînés autour de deux journées de banquet qui ont rencontré un vif succès. Quel plaisir de faire plaisir ! Nous attendions avec envie tous ces moments de partage, d'échange et de joie. Merci pour vos nombreux remerciements qui font chaud au cœur et que surtout je ne manque pas de faire suivre à toutes les équipes mobilisées pour votre bien-être.

Côté citoyenneté, nous avons également avancé avec la mise en place du conseil municipal des seniors et des premiers conseils consultatifs.

De lourds dossiers comme la santé, la sécurité ou notre situation budgétaire sont évoqués dans ce numéro. Je me permettrai une seule remarque : je suis prêt avec mes collègues à compléter les politiques pourtant dévolues à l'État, mais encore faut-il que celui-ci nous en donne les moyens !

Bouger, vous écouter, animer, échanger, se retrouver… autant d'objectifs qui font le bien-vivre à Saint-Saulve.

Prenez soin de vous,

**Yves DUSART, Maire**

## LETTRE OUVERTE AUX SAINT-SAULVIENNES ET SAINT-SAULVIENS

Madame, Monsieur,

Vous le savez, la ville de SAINT-SAULVE se trouve dans une situation budgétaire très compliquée du fait de la faiblesse des dotations de l'État.

Malgré une **gestion saine et rigoureuse** depuis des décennies, nous ne parvenons plus à faire face. Nous redoutons très prochainement la banqueroute, c'est-à-dire le moment où vous ne dégagez plus assez d'argent pour rembourser vos emprunts. Et pourtant ces emprunts sont faibles comparativement aux communes de même taille. Nos prévisions de recettes et notre plan pluriannuel d'investissement ne nous permettent plus d'envisager durablement l'entretien de nos bâtiments et la pérennité de certains services… Et pour compliquer l'équation, il nous faut absolument développer des projets urbains afin de ne pas baisser notre nombre d'habitants et donc nos dotations.

Un élément qui résume à lui seul la situation : nos dotations et ressources nous permettent d'avoir un budget de fonctionnement de l'ordre de **14 millions** alors qu'en moyenne celui des villes françaises de notre gabarit est de plus de **18 millions** !

Avec Madame GALLEZ et les élus du Conseil municipal, nous avons déjà à plusieurs reprises sollicité l'aide des services de l'État. Nous avons interpellé le Président de la République au printemps dernier.

Aujourd'hui, il faut le dire, aucune solution viable n'est apportée. Pire, les réponses reçues sont toujours les mêmes :

- Vous avez des compensations (c'est vrai, mais 28 à 67 fois inférieures à ce que perçoivent les communes avoisinantes !).
- Vos revenus par habitant sont plus élevés qu'ailleurs (eh oui, pour la bureaucratie de l'État, vous êtes tous des riches !).
- Votre taux d'imposition sur le foncier bâti est bas. Il pourrait donc être augmenté… et dans ce cas, par effet mécanique, les dotations de l'État seraient augmentées ! (Vous avez bien lu !)

Évidemment, cette situation n'est plus acceptable. Je peux comprendre que des différences existent entre les dotations des communes et je me réjouis pour les villes environnantes. Mais le traitement réservé à notre commune sur le long terme, donc à ses habitants, n'est plus supportable.

L'État nous concède **44€ par habitant** alors que la moyenne des dotations versées aux villes de l'agglomération est de **321€ par habitant** ! Nous ne voulons pas que ces villes touchent moins, nous voulons que notre situation soit réévaluée pour plus d'équité.

J'ai de nouveau écrit au Président de la République pour lui signifier l'urgence de la situation mais il est clair que j'ai besoin d'aide. Il faut que nous soyons entendus.

C'est pourquoi, vous avez déjà pu lire plusieurs articles de presse sur le sujet, que des parlementaires nous aident et que nous allons lancer une campagne de communication plus agressive.

Mais **j'ai aussi besoin de vous**. En effet, il faut bien comprendre que dans notre situation et sans aide durable, nous allons devoir faire des choix qui vont vous impacter (impôts, suppression de services…). Cette situation n'est pas seulement le problème de la commune mais bien le problème de tou(te)s les habitant(e)s.

**Vous trouverez donc dans ce numéro du Kiosque, une lettre pré-remplie à envoyer au Président de la République. La démarche est simple : il vous reste à remplir vos nom, prénom, adresse, à dater et signer. Vous pouvez photocopier la lettre pour la remplir pour chaque membre de votre foyer, ce ne sera que mieux. Les courriers seront à déposer dans l'urne à votre disposition à l'accueil de la mairie.**

Je compte vraiment sur votre mobilisation. Le chef de l'État et ses services doivent savoir que nos habitant(e)s sont mobilisé(e)s.

Si je suis très inquiet, je ne suis pas résigné et continuerai à me battre avec mon équipe et les collègues du Conseil municipal qui ont compris que c'est dans l'union que nous aurons plus d'efficacité.

Nous avons de belles ambitions pour la ville et ses habitants, notamment de développer l'esprit citoyen grâce auquel les habitants s'engagent pour leur cité. C'est à cet esprit que je fais appel. Faites-vous entendre ! Merci d'avance.

Nous avons besoin de votre mobilisation

**Yves DUSART, Maire**

### 1. Réfection des chaussées
Cet été, des travaux d'enrobage ont été effectués dans les rues Henri Barbusse, Jean Jaurès, Roger Salengro et Paul Vaillant-Couturier. Une campagne de marquage au sol a également été réalisée.

### 2. Nouveau matériel de désherbage
Le service voirie a été équipé de deux nouvelles machines, des brosses de désherbage, afin de permettre aux agents d'éliminer les mauvaises herbes qui poussent le long des routes et dans les endroits difficilement accessibles.

### 3. Travaux dans les écoles
Durant les grandes vacances, les agents des services techniques ont préparé le terrain pour l'installation des tableaux numériques dans les écoles élémentaires : retrait des anciens tableaux blancs, application d'enduit et de peinture sur les murs, intervention des électriciens municipaux pour l'alimentation électrique. Les sanitaires de l'école maternelle du Rôleur ont également été refaits à neuf.

### 4. Rénovation de la salle des fêtes
Les travaux de rénovation se poursuivent à la salle des fêtes. Dernièrement, les services techniques ont procédé au ponçage et à la vitrification des poteaux de structure situés dans la salle principale.

### 5. Aménagement de stationnements
Quatre places de stationnement supplémentaires en épi ont été créées place Descarpentrie.

### 6. Réfection de l'éclairage intérieur de l'église
Les électriciens communaux ont procédé au changement de l'éclairage de part et d'autre des allées et ajouté un projecteur sur chaque pilier pour illuminer les voûtes centrales.

### 7. Remplacement des douches et installation de nouveaux blocs d'éclairage à la piscine
L'ensemble des douches de la piscine a été remplacé. Parmi elles, deux douches électroniques permettent d'assurer un rincage automatique toutes les 24h en cas de non-utilisation pour éviter le développement de bactéries.

L'éclairage de sécurité du site devenu vétuste a également été changé et un système de dernière génération a été mis en place. Il s'agit d'un système connecté qui permet d'alerter les services techniques municipaux lorsque l'installation présente un défaut (perte d'alimentation, défaut d'un équipement...).

### 8. Travaux à la salle des sports Coubertin
Le secrétariat du service municipal des sports a été entièrement repeint. De plus, les sols de tous les vestiaires ont été rénovés par des agents communaux qui les ont d'abord poncés avant d'y appliquer une résine. Enfin, une entreprise a été chargée de mettre aux normes les escaliers pour les personnes à mobilité réduite en changeant la hauteur des rampes et en équipant les nez de marche de bandes antidérapantes.

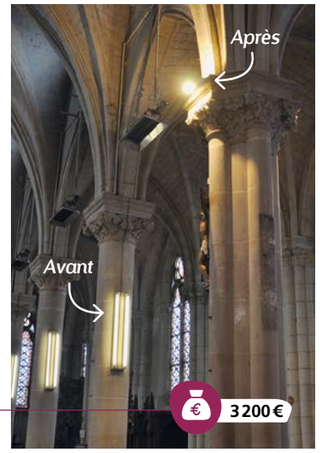

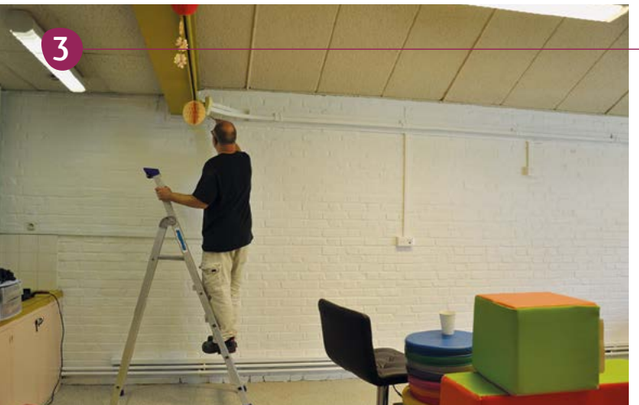

## Les élèves de CM2 ont reçu des cartes cadeaux

Le 1er juillet, à quelques jours des vacances d'été, le Maire Yves Dusart et Pascal Coupez, conseiller délégué à l'enseignement, ont rendu visite aux élèves de CM2 des écoles élémentaires publiques de la commune pour les féliciter de leur passage au collège en leur offrant, au nom de la municipalité, une carte cadeau d'un montant de 20€, valable dans une grande enseigne de librairie. " *C'est important de bien travailler pour construire votre avenir professionnel* ", a expliqué le Maire aux futurs collégiens avant de leur adresser ses meilleurs vœux de réussite dans la poursuite de leur scolarité et de leur souhaiter de bonnes vacances.

À noter qu'une carte cadeau a également été offerte aux élèves de CM2 domiciliés dans la commune et scolarisés dans les établissements privés de la ville.

## Une première : un kit de rentrée scolaire offert aux écoliers du CP au CM2

Mardi 1er septembre, jour de la rentrée des classes, tous les élèves des écoles élémentaires publiques de la commune ont reçu des fournitures scolaires offertes par la Ville.

Élaboré en concertation avec les directrices d'école pour répondre au mieux aux besoins des enfants, ce "kit" a été financé par la municipalité afin d'alléger le coût de la rentrée scolaire pour les familles. " *Cette initiative a été mise en œuvre par la municipalité pour donner un coup de pouce aux parents et garantir l'égalité entre les élèves* ", explique Pascal Coupez, conseiller délégué à l'enseignement.

Ainsi, chaque écolier a découvert dans son sac tout le matériel nécessaire pour bien commencer l'année : stylos, crayons de couleur, feutres, gomme, taille-crayon, colle, ciseaux, équerre, règle, chemise à rabats, cahier de devoirs, ainsi qu'une ardoise blanche effaçable avec son feutre.

*Pascal Coupez, conseiller délégué à l'enseignement, accompagné de Catherine Lhors, responsable du service scolaire de la mairie, a fait le tour des écoles élémentaires afin de remettre leurs fournitures scolaires aux enfants.*

*Un total de 538 kits scolaires a été remis le jour de la rentrée à tous les élèves des écoles élémentaires publiques.*

## Le numérique se déploie dans les écoles élémentaires

Pour cette nouvelle rentrée scolaire, enseignants et élèves ont eu l'heureuse surprise de découvrir le matériel informatique dans lequel la Ville a investi pour permettre la transformation numérique des écoles.

Chacune des 25 classes d'élémentaire (du CP au CM2) a été équipée d'un écran numérique interactif et d'un ordinateur portable. De plus, une valise d'une quinzaine de tablettes, partagée entre les classes, sera prochainement mise à disposition de chacune des trois écoles et les enseignants auront par ailleurs accès à des ressources numériques éducatives grâce au raccordement des établissements scolaires à la fibre.

Les directrices d'école n'ont pas été oubliées, puisque des ordinateurs portables leur ont été remis pour remplir leurs missions administratives.

Cette dotation, dont le montant total s'élève à 115 000€, vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique.

" *Tous les moyens sont réunis pour mettre en place une pédagogie innovante. Gageons que ces nouveaux outils d'enseignement contribueront à la réussite scolaire de nos enfants* ", s'est réjoui le conseiller délégué à l'enseignement, Pascal Coupez.

*Les enfants ont découvert les percussions africaines.*

*Tous les enfants ont rempli des sacs de denrées alimentaires au profit des personnes vulnérables suivies par le CCAS.*

## Sensibilisation à l'environnement et à la solidarité au sein des accueils de loisirs, cet été

Pendant les deux mois de vacances scolaires estivales, environ 250 enfants ont fréquenté les accueils de loisirs municipaux placés sous la houlette de Fabrice Lambert, adjoint aux loisirs. Les directeurs et animateurs ont cette fois-ci abordé les thèmes de l'environnement et de la solidarité à travers de nombreuses activités.

En juillet, après plusieurs tours d'Abracadabra, les enfants ont découvert le concept de l'upcycling en récupérant des objets du quotidien (rouleaux de papier, boîtes à œufs, papier, livres anciens, bouchons…) au sein de leur famille pour ensuite les réutiliser en les transformant en œuvres d'art plastique. Les ateliers autour de la nature ont également été très appréciés.

Les accueils de loisirs du mois d'août, placés sous le signe du partage, de l'entraide et de la solidarité, ont invité les enfants à participer à des activités manuelles et artistiques ou encore à préparer des danses qu'ils ont ensuite présentées à leurs parents afin de les échanger contre des denrées alimentaires. Les produits récoltés dans le cadre de ce troc, qui a été une vraie réussite, ont été remis au CCAS afin que ce dernier en assure la distribution auprès des personnes dans le besoin de la commune.

Enfin, de nombreuses animations telles que des spectacles de marionnettes sur les thèmes des ALSH, des ateliers d'initiation au djembé, des cours de danse, mais aussi des activités sportives (baseball, tennis…), des sorties à la piscine et au cinéma et du laser game en extérieur sont venus agrémenter les accueils de loisirs de l'été.

*Acitivités nautiques à la piscine municipale en collaboration avec le service des sports*

*Laser game en extérieur dans l'orangeraie du parc Fortier*

*Les enfants ont réalisé un collage spécial nature avec des fleurs et des feuilles fraîchement cueillies dans le parc Fortier.*

*Les plus petits ont accompagné Jules, personnage principal du spectacle de marionnettes à fils " L'élément inattendu ", pour découvrir le royaume des éléments.*

*Les familles sont venues échanger les travaux manuels de leurs enfants contre des denrées alimentaires.*

## Des ateliers en famille pour sensibiliser à l'environnement

La Ville, sous la houlette d'Hervé Brouillard, adjoint au développement durable, a proposé plusieurs ateliers à destination des familles sur le thème de l'environnement. Des activités qui ont connu un vif succès grâce à leur originalité.

Le mercredi 30 juin, au sein des jardins pédagogiques, parents et enfants ont participé avec l'aide des agents des espaces verts à la réalisation d'hôtels à insectes. Cet atelier a aussi été l'occasion d'aborder le fonctionnement de la biodiversité et d'expliquer son importance dans notre quotidien. Un sujet primordial quand on sait que les populations d'insectes sont menacées dans le monde entier, alors même qu'ils sont indispensables à la survie et l'évolution d'un grand nombre de plantes à fleurs. Chaque famille est donc repartie avec son hôtel à insectes pour l'installer dans son jardin.

Toujours dans l'idée de protéger la nature, mais aussi d'une démarche "zéro déchet", les familles se sont réunies le mercredi 11 août à la salle du Bosquet pour fabriquer un jeu de société à l'aide de matériel de récupération. Edith Depêcker, intervenante de Valenciennes Métropole, a accompagné adultes et enfants dans la confection d'un jeu ludique, écologique, économique et personnalisable. Les participants ont créé un jeu de mémoire avec seulement du papier, du carton et des bouchons en plastique. Petits et grands sont repartis avec leur jeu fait main et plein de bonnes idées : des jeux d'éveil, d'agilité, de mémoire et bien d'autres encore, le tout version récup'.

Enfin, la ludothèque itinérante de l'arrondissement de Valenciennes "Le Petit Poucet" est intervenue successivement dans les quartiers du Bosquet, du Rôleur et du Bas-Marais pour des ateliers de sensibilisation à l'environnement : trois après-midis "de nature joueuse" au cours desquels le public a pu découvrir des jeux d'estaminet, des jeux en matériel de récupération et des jeux ludiques en lien avec la nature.

## Les maisons fleuries récompensées

Sous l'égide de Pascal Laurent, conseiller délégué aux espaces verts, la Ville organise annuellement un concours des maisons fleuries ouvert à tous les habitants de la commune. Son but : valoriser les initiatives privées de fleurissement qui contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie à Saint-Saulve, en complément des efforts entrepris par la commune dans ce domaine.

Le 2 juillet, à la salle des fêtes, le jury du concours a dévoilé le palmarès des 65 lauréats distingués dans six catégories : jardin, jardinet, façade, cour fleurie, balcon et commerce.

Après avoir remercié chaleureusement les habitants pour leur participation, le Maire Yves Dusart a souhaité mettre l'accent sur la gestion différenciée des espaces verts, plus respectueuse de l'environnement. "*Il faut bien évidemment des espaces entretenus fréquemment, mais aussi des espaces moins entretenus pour permettre à des espèces de plantes qui disparaissent, aux animaux et aux insectes de se développer*", a-t-il expliqué, avant d'aborder la nécessité pour la commune d'impliquer les citoyens dans l'entretien des espaces publics afin de faire face aux difficultés financières et au manque d'effectifs de la collectivité. "*Tout le monde peut apporter sa pierre à l'édifice*", a-t-il conclu.

Tous les participants ont reçu, de la part de la Ville, un bon d'achat de 30 à 60 €, accompagné d'une bouteille de champagne pour les cinq premiers toutes catégories confondues, ainsi qu'en bonus des récompenses offertes par les différents partenaires du concours.

Enfin, un tirage au sort a désigné les trois gagnants de lots exceptionnels. Isabelle Timbert a remporté le bassin potager autonome offert par la Ville. Jocelyne Verryser et Vincent de Prat ont remporté respectivement la tondeuse et le taille-haie offerts par l'association d'insertion par l'activité économique AGEVAL de Valenciennes.

## Cimetière, étang, quartiers... Place au nettoyage citoyen !

Soumis depuis 2017 à des restrictions d'usage, les produits phytosanitaires ont progressivement disparu des pratiques de la collectivité. Une bonne nouvelle pour l'environnement qui souffrait des méfaits de leurs composants. Contrepoids de cette mesure : le désherbage du cimetière doit désormais être effectué de manière naturelle, le plus souvent à la main. Un travail qui prend beaucoup plus de temps et qui, par conséquent, représente un coût pour la collectivité.

C'est pourquoi le 29 juillet, la Ville, sous l'égide de Jean-François Collart, conseiller délégué à l'emploi et à la formation, a décidé de faire appel à la solidarité de ses concitoyens pour désherber les sépultures non entretenues dans la partie ancienne du cimetière.

Armés de gants, binettes et autres outils de jardinage, une vingtaine de bénévoles, dont Patrick Duvant et Pascal Laurent, tous deux élus de la commune, se sont ainsi retroussés les manches pour éliminer les mauvaises herbes qui envahissent les tombes abandonnées.

"*Chacun d'entre nous peut agir pour le bien commun en donnant un peu de son temps pour des actions citoyennes*", commente Jean-François Collart qui s'est lui aussi attelé à la tâche pour participer à ce formidable élan de générosité.

### Désherbage, mais également nettoyage

Malheureusement, ces actions ne concernent pas uniquement le désherbage du cimetière mais également le nettoyage de l'espace public, régulièrement jonché de détritus. Des incivilités qui demeurent encore trop nombreuses et qui nuisent au maintien de la propreté de la commune.

Afin d'y remédier, un grand nettoyage citoyen des berges et des abords de l'étang a été organisé le 12 août, avec l'aide de l'association "La Canne Saint-Saulvienne". Destinée à préserver ce réservoir de biodiversité situé en plein cœur de la ville, cette opération annuelle a réuni une vingtaine de volontaires et permis de récolter quelques dizaines de kilos de déchets en tout genre en l'espace d'une matinée.

Enfin, le 11 septembre, une cinquantaine de personnes, au nombre desquels figuraient membres d'associations et particuliers, ont sillonné les rues de Saint-Saulve dans le cadre de l'opération Ville propre. Cette fois encore, cette opération organisée sous l'égide de Pascal Laurent, conseiller délégué aux espaces verts et à la propreté, a permis de récolter une quantité impressionnante de déchets puisque les bénévoles ont ramassé quelque 420 kilos au cours de la matinée !

"*La commune déploie d'importants moyens humains et matériels pour assurer la propreté de l'espace public. Mais le bon niveau de propreté d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun*", a déploré Pascal Laurent qui espère éveiller les consciences grâce aux actions éco-citoyennes mises en place par la municipalité.

*Venus de leur propre initiative, Léa, Stacy et Logan, âgés de 12 à 14 ans, ont suscité l'admiration des autres bénévoles.*

DOSSIER

## Saint-Saulve en manque de médecins généralistes

### Mise au point d'Yves Dusart, Maire

Le problème du manque de médecins est national mais il revêt une intensité particulière dans notre ville, provoquant ainsi nombre d'inquiétudes et de difficultés à trouver un médecin traitant.

Liée au non-remplacement des départs à la retraite faute de combattants, cette chute inévitable et préoccupante du nombre de médecins dans notre cité a interpellé rapidement Yves Dusart, Maire, qui s'est rapproché dès l'automne 2020 de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France afin d'effectuer un diagnostic, en collaboration avec les soignants encore présents sur le territoire communal.

De son côté, l'ARS a confirmé que la ville de Saint-Saulve était classée en zone d'action complémentaire (ZAC). Les médecins y exerçant ou souhaitant s'y installer peuvent donc bénéficier des aides applicables aux ZAC, mais également de trois nouvelles aides (aide à l'installation de 50 000 € pour les primo-installants, revenu garanti de 6 900 € brut mensuels les deux premières années, aide au maintien en exercice de 5 000 €).

Force est de constater que, malgré les aides proposées, les jeunes praticiens rechignent à s'installer en libéral. De ce fait, nous manquons toujours de médecins généralistes.

Car si un numerus clausus longtemps insuffisant explique en partie le phénomène, le manque de candidats est aussi en partie dû aux aspirations des jeunes générations de médecins à exercer leur métier autrement, notamment en ne négligeant pas leur qualité de vie professionnelle et personnelle.

La désertification des maisons médicales ou de santé vient confirmer ce constat. Finalement, et contrairement à ce que l'on peut penser, elles ne constituent pas la solution miracle.

Soulignant les "limites" et les "effets d'aubaine" que peuvent susciter les aides financières, Yves Dusart estime qu'il faut y adjoindre un véritable projet de vie en direction des jeunes médecins et un projet de santé du territoire établi avec les professionnels de santé présents, y compris ceux de la Polyclinique du Parc du groupe ELSAN.

Pour l'heure, le dossier avance… et devrait commencer à porter ses fruits dans le courant du premier semestre 2022.

## Pour appeler police-secours, n'hésitez pas, composez le 17!

La police municipale intervient pour effectuer des missions de prévention, de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques sur le territoire de Saint-Saulve.

L'effectif a été conforté, la tranquillité des habitants constituant l'une des priorités de la municipalité. Une mission que les policiers municipaux exercent au quotidien en application des pouvoirs de police du Maire et en étroit partenariat avec la police nationale.

Car il faut encore une fois le rappeler, la sécurité est de la compétence régalienne de l'État, c'est-à-dire du ressort de l'exercice de la puissance gouvernante. "*Nous y tenons et les citoyens y ont droit*", insiste Yves Dusart, Maire.

Même si les policiers municipaux ont en effet progressivement vu leurs champs d'action s'élargir depuis la création de leur service en 1971, ils veillent à maintenir des liens de proximité avec la population par une présence visible, active et rassurante dans les quartiers. Rien ne remplace et rien ne remplacera la présence physique des policiers, qu'ils soient municipaux ou nationaux.

C'est pourquoi, Yves Dusart, Maire, demande instamment aux Saint-Saulviens de composer le 17 au moindre doute, de façon à ce que la police nationale puisse intervenir rapidement. "*Contrairement à ce que pensent les gens, les appels au 17 permettent de résoudre par exemple plus de la moitié des cambriolages, et plus les appels sont nombreux, plus ce chiffre monte*", explique le Maire.

Les habitants peuvent souffrir des nuisances de certains individus et n'osent pas faire le 17. C'est cela qu'il faut changer. L'appel reste confidentiel. La police nationale est là pour ça.

"*Des habitants nous écrivent parfois en mairie, nous envoient des mails, alertent et s'épanchent sur les réseaux sociaux. Mais c'est trop tard, il faut (ré)agir dès le début en composant le 17 avant que ça ne se dégrade trop*", commente le Maire.

"*Nous avons la chance d'habiter une commune où les faits de délinquance sont parmi les plus bas. Donc c'est à nous tous ensemble de faire en sorte que cela continue, voire même que ça diminue encore.*"

À ce sujet, la Ville a mis en place plusieurs dispositifs dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) : vidéoprotection, médiation de rue, observatoire de quartier, rappel à l'ordre, réseau de citoyens vigilants.

Au niveau du bailleur SIGH, un système d'alerte téléphonique avec intervention d'agents de sécurité existe depuis 3 ans en direction des locataires.

À rappeler que l'extraction des vidéos des caméras doit être demandée par un officier de police judiciaire à la suite d'un dépôt de plainte ou d'une main courante. D'où la nécessité de signaler les faits aux forces de l'ordre. Et non à Facebook !

"*Même si nous avons souvent l'impression que la réponse pénale n'est pas forcément au rendez-vous, notamment en termes de délai et de peines prononcées, pour nous les maires, c'est dans les actions de prévention que l'on joue un rôle, notamment à travers les signalements que nous pouvons faire.*"

Un partenariat plus étroit s'est d'ailleurs noué avec le Procureur de Valenciennes, avec notamment des échanges d'informations réguliers.

Dans tous les cas, les signalements et témoignages restent le mieux à faire dans l'intérêt de tous ! Alors n'hésitez plus à composer le 17 !



RETOUR SUR...

## La foule pour célébrer la fête nationale les 17 et 18 juillet

Reportés en raison des conditions météorologiques, les festivités du 14 juillet ont finalement pu se tenir le week-end des 17 et 18 juillet.

Samedi à la tombée de la nuit, le feu d'artifice a attiré de nombreuses familles sur les points de rendez-vous disséminés aux quatre coins de la ville. Tiré à grande hauteur et à grand renfort de bouquets multicolores, le spectacle pyrotechnique a émerveillé le public, extasié devant ce spectacle détonant qui a été largement applaudi.

Le dimanche, près de 500 personnes se sont retrouvées dans le parc du Rôleur pour prendre part au pique-nique républicain proposé par la Ville, sous la houlette de Cathy Marchetti, adjointe à la coordination des animations municipales. Un succès auquel a sans doute contribué le soleil au zénith, mais surtout le plaisir de pouvoir enfin se retrouver, le tout dans une ambiance festive et chaleureuse. Tout en savourant leur pique-nique à l'ombre des arbres ou en goûtant aux délicieuses spécialités brésiliennes concoctées par le food truck présent pour l'occasion, les participants ont en effet pu profiter d'animations déambulatoires rythmées avec danseuses brésiliennes, batucada et capoiera, mais aussi, pour les plus jeunes, se déhancher sur la disco kids animée par Aurélien Sorgato ou encore suivre l'échassier sculpteur de ballons qui a sillonné le parc pour offrir ses créations aux enfants. Ce pique-nique champêtre et festif a aussi été l'occasion pour Bout'Chou, la toute nouvelle mascotte des Choux Rires d'été, de prendre son premier bain de foule.

Enfin, les enfants lauréats du concours de déguisements et du quiz "Le petit citoyen" organisés dans le cadre de la fête nationale qui étaient présents lors de cette journée ont été mis à l'honneur par le Maire Yves Dusart et Cathy Marchetti. Si tous ont été récompensés, la photo envoyée pour le concours de déguisements par Rosie DE L'HAMAIDE, 5 ans, qui s'est amusée à recréer le fameux tableau de Delacroix "La Liberté guidant le peuple" avec des objets appartenant à son univers enfantin, a particulièrement touché le jury municipal.

## Cet été, les animations proposées par la Ville ont redonné le "chou rire" aux habitants !

Pendant les week-ends de juillet et d'août, les Choux Rires d'été, placés sous la houlette de Cathy Marchetti, adjointe à la coordination des animations municipales, ont proposé une programmation ambitieuse visant à offrir à petits et grands une palette d'animations estivales. Concoctées en lien étroit avec les services municipaux, ces animations gratuites ont ainsi offert aux Saint-Saulviens de multiples occasions de se détendre et de se divertir en profitant d'événements culturels, sportifs, ludiques ou festifs aux quatre coins de la ville. Des rendez-vous qui, malgré des conditions météorologiques capricieuses, ont séduit un public souvent familial, visiblement heureux de pouvoir s'évader sans même quitter la commune !

## Des musiciens ambulants et des terrasses musicales pour animer la ville, le 3 juillet

Le 3 juillet, suite au succès des animations itinérantes et des terrasses musicales impulsées l'an dernier en raison de la crise sanitaire par Martine Dutrieux, adjointe à la culture, plusieurs concerts gratuits ont de nouveau été proposés aux Saint-Saulviens, à l'occasion de la Fête de la Musique.

Ainsi, en fin d'après-midi, deux trios de la Compagnie du Tire-Laine ont déambulé dans les rues en rosalie pour offrir aux habitants préalablement inscrits un set musical surprise d'une quinzaine de minutes devant leur habitation.

Les terrasses musicales ont commencé en début de soirée.

Lili et Didier, le duo composant le groupe Lili Bass'Art, ont répandu une musique d'ambiance douce et élégante dans le Café de la Mairie avec leurs compositions originales et leurs reprises de chansons pop.

Installés sur le parking de l'école de musique transformé pour l'occasion en terrasse éphémère avec le concours du Bistro de Lolo, les quatre compères du groupe KROMA ont quant à eux enchanté la belle foule venue les écouter. Dotés d'une énergie et d'une bonne humeur communicatives, ils ont offert au public un concert explosif et festif avec des reprises variété, pop, rock. Une véritable bouffée d'air frais !

## Un atelier pour écrire des fables... version rap

Du 7 au 19 juillet, une dizaine de jeunes de 11 à 13 ans mobilisés par la Maison de Quartier ont pris part à un atelier d'écriture rap au sein de l'école de musique de Saint-Saulve.

Organisé dans le cadre du 400e anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine, cet atelier initié par le service culturel de la Ville, sous l'égide de Martine Dutrieux, adjointe déléguée, avait pour objet d'amener les jeunes à écrire de courts récits poétiques mettant en scène des animaux en puisant leur inspiration dans leur quotidien.

Encadrés par l'artiste lillois Simon Demolder, alias Mwano, les participants se sont d'abord familiarisés avec l'univers de l'écriture rap (rimes, jeux de mots, champs lexicaux...) avant de s'atteler, en petits groupes, à l'écriture de quatre fables originales très librement inspirées des fables animalières de Jean de La Fontaine. Enfin, nos jeunes artistes ont travaillé leur flow afin de poser leurs textes sur un accompagnement instrumental et d'en faire une restitution devant leurs camarades de la Maison de Quartier.

## Des Journées du Patrimoine adaptées à tous les publics

Placées cette année sous le thème "Patrimoine pour Tous", les Journées européennes du Patrimoine organisées du 17 au 19 septembre à Saint-Saulve, sous la houlette de Martine Dutrieux, adjointe à la culture, avaient plus que jamais pour ambition de lever les freins qui peuvent empêcher les citoyens de faire valoir pleinement leur droit à la participation culturelle.

C'est pourquoi la programmation proposée en collaboration avec l'ensemble Hemiolia, dirigé par la violoncelliste Claire Lamquet, s'est attachée à revisiter la musique classique au bénéfice de tous les publics et de tous les âges et ce, dans des lieux volontiers insolites tels que la salle des sports Schuman.

Fidèle à sa tradition de terre d'accueil de la musique baroque, la Ville a donc programmé deux spectacles mêlant ce style à la danse urbaine, comme des ponts tendus entre classicisme et modernité pour nous aider à dépasser les clichés.

Ainsi, avec "Sur le fil", qui revisite le mythe d'Ariane, la soprano Juliette de Massy et l'ensemble Hemiolia ont offert au public réuni dans la salle Schuman un spectacle intimiste d'une remarquable intensité dramatique en accompagnant leur interprétation du *Lamento d'Arianna* de Claudio Monteverdi de mouvements corporels pour encadrer l'incroyable performance chorégraphique de Matthieu Corosine.

Spécialement conçu pour les enfants, le spectacle "Speed-dating" a fait hurler de rire les jeunes spectateurs en mettant en scène une sérieuse violoncelliste versée dans le registre classique et un danseur facétieux prêt à tout pour la déconcentrer.

Enfin, le dimanche, Emmanuel Resche-Caserta, violon solo, et l'ensemble Hemiolia ont littéralement ravi les centaines de spectateurs venus les écouter en livrant une interprétation magistrale des mythiques concertos des "Quatre saisons de Vivaldi", soutenue par l'approche pédagogique du violoniste virtuose qui, en préambule de chaque concerto, en a décrit le contenu.

## Oniri 2070, une fable futuriste et écolo

Le 28 août, à la tombée de la nuit, le spectacle Oniri 2070 a offert au public réuni dans l'écrin de verdure du parc Fortier une plongée sonore et visuelle dans ce que sera la vie d'ici un demi-siècle sur un archipel imaginaire.

La particularité de ce spectacle hors les murs de la Compagnie Organic Orchestra programmé en collaboration avec le théâtre communautaire d'Anzin : proposer un concert enrichi de vidéos et d'effets sonores futuristes, le tout en consommant le moins d'énergie possible.

Pour ce faire, les artistes rallient à vélo les sites de leurs représentations pour recharger les batteries et alimenter leur équipement scénique.

Utilisant des entretiens glanés au gré de leur route où ils demandent aux gens de se projeter en 2070, en imaginant un futur désirable, Juliette Guignard au chant, Ezra à la musique et Alex Machefel à la création vidéo réalisent ensuite les effets de leur spectacle en direct avec, pour résultat, une performance artistique à l'ambiance musicale électro hypnotisante qui en ferait presque oublier la performance énergétique.

*Les cyclistes du Valenciennes Vélotour ont profité d'une balade bucolique dans le parc Fortier.*

## Le Vélotour, balade cycliste insolite, a fait escale à Saint-Saulve

Dimanche 19 septembre, dans le cadre de la 3e édition du Valenciennes Vélotour, plus de 4500 cyclistes ont traversé la salle des fêtes où ils ont profité d'une animation musicale offerte par des musiciens de l'Harmonie municipale, ponctuée de chansons interprétées par Éric Lannoy, directeur de l'école de musique, au synthé.

Puis, en quelques coups de pédales, petits et grands cyclistes ont rejoint le village-ravitaillement installé dans l'orangeraie du parc Fortier pour une pause pique-nique bien méritée.

Partis de la Cité des Congrès, les participants à cette balade insolite à vélo familiale et festive, dont de nombreux déguisés, ont par ailleurs découvert trois sites remarquables de notre territoire : le port fluvial (à cheval entre Bruay-sur-l'Escaut et Saint-Saulve) et ses innombrables conteneurs tout en couleur, le dépôt de bus de Transvilles et l'antenne entreprises et formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

*De nombreuses personnalités ont inauguré la deuxième extension du terminal à conteneurs.*

## Port à conteneurs : la nouvelle extension inaugurée

Le 16 septembre, le port à conteneurs de Bruay - Saint-Saulve créé en 2015 inaugurait sa deuxième extension. Un événement qui permet au terminal valenciennois de se classer désormais comme le 1er port intérieur des Hauts-de-France et le 4e au niveau national pour le trafic de conteneurs maritimes.

Il faut dire qu'en 6 ans, grâce aux extensions successives (la première a eu lieu en 2017), la surface du terre-plein portuaire a plus que doublé pour atteindre 47 000 m², permettant de porter la capacité du terminal de 85 000 EVP (équivalent vingt pieds) en 2015 à 140 000 EVP en 2021.

Un succès économique, mais aussi écologique pour Gilbert Bredel, président de Contargo North France, la société qui exploite le port fluvial. "*40 000 conteneurs transportés en fluvial, c'est 40 000 camions en moins sur les routes*" et une solution de transport fiable utilisée par plus de 400 entreprises régionales.

## Fête des Voisins : le plaisir de se retrouver

Vendredi 24 septembre dernier, l'ambiance était à la bonne humeur dans neuf quartiers de Saint-Saulve où de nombreux habitants ont profité de la Fête des Voisins pour enfin se retrouver et partager un moment convivial autour d'un barbecue ou d'un repas façon auberge espagnole.

De nouveau, la Ville a apporté son soutien logistique aux organisateurs et offert à chaque quartier inscrit une animation musicale pour ajouter une note de gaieté à cet événement auquel plusieurs élus et le Maire Yves Dusart ont pris part pour échanger avec les habitants. "*La crise sanitaire a fait émerger le besoin de se retrouver. La Fête des Voisins est un moment important qui permet de créer du lien social et participe au vivre-ensemble. Cela permet aussi de resserrer les liens entre les générations. Autant de sujets sur lesquels nous travaillons depuis le début de notre mandat pour construire le Saint-Saulve de demain avec les habitants*", a commenté l'édile de concert avec Annie Morel, conseillère déléguée au vivre-ensemble.

*Orchestrés de main de maître par le service fêtes et cérémonies, sous la houlette de Marthe Ladrière, conseillère déléguée, les deux jours de banquet ont fait le plein à la salle des fêtes.*

## Le banquet des aînés fait son retour

C'est une véritable tradition saint-saulvienne : chaque année, la Ville organise le banquet des aînés. Un repas accompagné d'une animation musicale dansante et d'un spectacle, afin de lutter contre l'isolement des seniors. Mise à mal par la crise sanitaire, cette tradition a fait son grand retour cette année autour du thème du cabaret et d'une décoration de table noire et or pour un esprit résolument festif. Les repas ont été réalisés et servis par des élèves du lycée hôtelier de Trith-Saint-Léger, accompagnés de leurs professeurs. Ils ont réuni quelque 400 aînés, dont les résidents des EHPAD et de la résidence autonomie de la ville accompagnés de leurs animateurs, autour du Maire Yves Dusart, de Marthe Ladrière, conseillère déléguée, et de nombreux élus municipaux.

Comme à chaque édition, les doyens et doyennes de ces deux journées ont été honorés. Il s'agit de Jacqueline Audegond (87 ans), Jeannine Rombeau (90 ans), Raymond Hemmer (97 ans) et André Petit (91 ans), ainsi que de Christiane Lubrez (92 ans) et Georges Desquemack (94 ans), résidents de la Châtaigneraie.

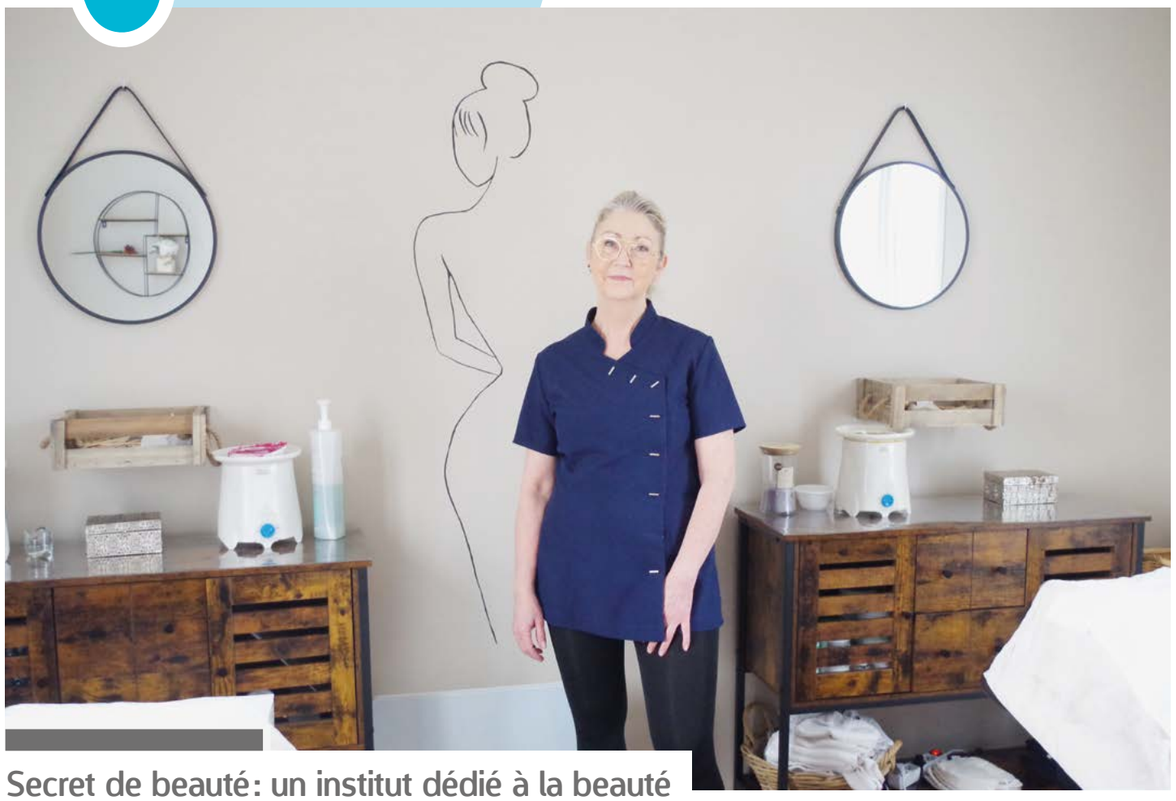

# Secret de beauté: un institut dédié à la beauté et au bien-être pour prendre soin de soi au naturel

**Forte d'une double formation en esthétique et diététique, Fabienne Dhap, qui exerçait auparavant en tant que commerciale dans le domaine du parfum, a ouvert les portes de son institut, baptisé "Secret de beauté", en 2015. Aujourd'hui assistée de deux salariées et de deux apprenties, elle propose une large gamme de prestations beauté et bien-être pour femmes et hommes, le tout dans un cadre cosy invitant à la détente.**

**Pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Saint-Saulve ?**

Je connais très bien Saint-Saulve puisque mon père en est natif. C'est aussi une très belle ville, facile d'accès pour les clients et où le stationnement est gratuit, ce qui n'est pas négligeable. De plus, le local commercial que je loue est situé sur la rue principale de la commune et proche d'autres fonds de commerce.

**Quelles prestations proposez-vous ?**

Je propose une large gamme de soins visage et corps, des épilations, mais aussi des soins dernière génération pour mincir ou rajeunir: la cryolipolyse, le lifting hifu, le soin visage radiofréquence... Je suis très friande des nouvelles technologies: il existe aujourd'hui des techniques efficaces qui permettent d'éviter le recours à la chirurgie. Je propose également des consultations diététiques en complément des soins amincissants. Les deux sont nécessaires pour obtenir de bons résultats.

**Quels produits utilisez-vous ?**

Je travaille essentiellement avec des produits naturels et biologiques et avec des petits producteurs pour soutenir leur activité et sélectionner des cosmétiques avec la meilleure composition possible pour obtenir les meilleurs résultats possibles, que ce soit pour les produits de beauté et de soins à base de bave d'escargot, d'aloé vera ou de lait d'ânesse.

**Quel est votre type de clientèle et la philosophie de votre enseigne ?**

J'ai une clientèle très diversifiée en termes d'âge et de niveau social, locale mais aussi régionale pour certains soins et l'institut est également ouvert aux hommes. Mon objectif est de permettre au plus grand nombre de personnes de prendre soin d'elles en proposant des soins esthétiques à tous les prix.

**Avez-vous des projets de développement ?**

Ce n'est pas pour tout de suite, étant donnée la crise sanitaire que nous venons de traverser, mais j'aimerais compléter mon offre dans le domaine de l'amincissement en proposant du renforcement musculaire et pourquoi pas accueillir des prestations de beauté additionnelles, telles que la coiffure, pour que les clients puissent prendre soin d'eux des pieds à la tête en un seul lieu.

SECRET DE BEAUTÉ

79 rue Jean Jaurès
Tél. 06 61 15 18 19
www.secret-de-beaute-bio.fr
***Horaires d'ouverture:***
***Du lundi au vendredi de 9h à 19h***
***Samedi de 9h à 17h***



## Bienvenue aux nouveaux entrepreneurs!

### Art Epoxy

Auto-entrepreneur. C'est le statut qu'a choisi Olivier Dupire pour se lancer dans la pose de revêtements de sol et de mur pour la maison.

Auparavant salarié dans le domaine de la métallurgie, le quadragénaire a franchi le pas en début d'année après avoir suivi deux formations qui lui ont permis d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour proposer de rénover l'intérieur et l'extérieur de la maison avec des revêtements pour sols et murs modernes: béton ciré, moquette de pierre (quartz ou marbre), résine pailletée ou en flocons…

CONTACT: ART EPOXY

Olivier Dupire
06 52 68 06 54 — dupireolivier59880@gmail.com

### Ismerie cut

Après avoir travaillé pendant 15 ans dans un salon à Anzin, Ismerie Lemaitre a débuté en tant que coiffeuse mixte à domicile il y a 4 ans, d'abord à Maubeuge, puis à Saint-Saulve où la trentenaire a emménagé depuis le mois de juin. Elle se déplace les lundi, mardi, jeudi et vendredi dans la ville et les communes alentours, dans un rayon de 30 km.

Ses prestations sont similaires à celles proposées dans un salon de coiffure: coupes hommes, femmes et enfants, coloration, mèches, permanente, soins capillaires au botox, extensions, lissage brésilien…

Un service utile, notamment pour les personnes âgées ou à l'emploi du temps surchargé.

CONTACT: ISMERIE CUT

Ismerie Lemaitre — 06 89 37 02 46

*Centre de Tourcoing*

## Eauzone Spa: bientôt une nouvelle destination bien-être à Saint-Saulve

Les centres Eauzone Spa sont des espaces de détente et de soins qui promettent une expérience unique dans un cadre inattendu. Le concept vaut à lui seul le détour: pour rompre avec le quotidien, Eauzone propose des espaces spa privatifs, chacun aux couleurs d'une destination exotique: Rio, Bali, Manille, Honolulu, Miami, Singapour, Dubaï, les Bahamas…

**Un lieu, différents voyages**

Dès l'instant où vous passez les portes d'un centre Eauzone, vous êtes mis dans le bain: panneaux d'affichage et sièges d'avion à l'accueil, portes d'embarquement dans les couloirs… Ensuite, grâce à une décoration propre à chaque destination, vous êtes plongé au cœur de l'escale de charme de votre choix.

Chaque salle possède son propre hammam, son sauna, une douche, un jacuzzi, ainsi qu'un salon privatif. Différents soins et rituels sont également proposés pour sublimer cette parenthèse délassante: gommages, soins du corps et du visage, massages…

Après Tourcoing, Hellemmes et Carvin, un quatrième centre va ouvrir ses portes rue du Président Lécuyer à Saint-Saulve, probablement à la mi-novembre, pour vous embarquer vers cinq nouvelles destinations: Kyoto, Les Seychelles, Nairobi, Bora Bora et le Sri Lanka.

On a hâte de le découvrir!

EAUZONE SPA

9011 rue du Président Lécuyer
***Réservations en ligne sur www.eauzone-spa.com***

# NOS SAINT-SAULVIENS ONT DU TALENT

*Touchante, sensible et généreuse, l'auteure saint-saulvienne Anne Marie Picard s'est livrée avec simplicité.*

## Anne Marie Picard : rencontre avec une auteure de contes illustrés pour enfants au parcours atypique

Résidant dans le Valenciennois depuis plus de 50 ans, Anne Marie Picard a posé ses valises à Saint-Saulve il y a quatre ans. Aujourd'hui retraitée, elle imagine de jolies histoires pour les enfants illustrées par Florence Lekieffre et publiées à compte d'auteur.

Une aventure qui a débuté avec "La petite fille qui découd les serviettes de table", son premier conte illustré né d'une véritable rencontre avec Chloé, dans un restaurant où elle s'ennuyait terriblement en essayant de garder le sourire.

> "*Elle se servait d'un cure-dent pour canaliser son envie de partir et passer le temps. Sa "petite bataille interne" ne m'a pas échappé, nous en avons discuté, et je lui ai promis d'écrire une histoire pour elle.*"

Si l'écriture de cet ouvrage repose sur la rencontre fortuite d'Anne Marie Picard avec son héroïne, le thème dont il traite (la gestion des émotions) n'est pas sans lien avec le parcours personnel et professionnel de l'auteure qui, dès son adolescence, est attirée par le domaine de l'enfance, ce qui l'amène tout naturellement à devenir successivement éducatrice spécialisée puis formatrice à l'école d'éducateurs spécialisés de Lille. "*Avec les enfants, je me sens dans mon élément, j'adore dialoguer avec eux, c'est un vrai bonheur*", nous confie-t-elle.

Mais, comme le dit l'adage, on peut avoir plusieurs vies dans une vie et ce petit bout de femme débordante d'énergie n'hésite pas à opérer en 1984 un virage à 180° dans sa vie professionnelle en devenant, par un concours de circonstances, chef d'une entreprise industrielle. Une fonction qu'elle occupe pendant 35 ans avec, parallèlement, des responsabilités consulaires et politiques.

Néanmoins, sa nature fantaisiste la ramène irrémédiablement vers ce qui est sa vraie passion : les enfants.

Organisatrice de petits camps pour les enfants de la famille, conteuse de l'association "Les Blouses Roses" avec ses marionnettes, Anne Marie écrit les histoires qu'elle raconte. "*Si c'est moi qui les invente, mes personnages vivent*."

Finalement, elle décide de les publier "*pour laisser un souvenir aux enfants*" et grâce à sa rencontre avec Florence Lekieffre, illustratrice dont le style correspond à ses attentes, une nouvelle aventure commence : celle des "Contes illustrés".

Sollicitée par le Salon international de la Bande Dessinée de Valenciennes, elle devient "la conteuse du salon" et rencontre son public avec lequel elle découvre le plaisir de la dédicace.

Chloé, l'héroïne de "La petite fille qui découd les serviettes de table", qui invite souvent le public à partager ses propres émotions avec Anne Marie, devient son personnage fétiche, Charly, petit garçon espiègle qui découvre un œuf de dinosaure, ravit les plus petits, tandis que Yuma le petit indien (livres 1 et 2) est le personnage vedette des petits garçons.

Des histoires à lire et à rêver !

Les contes illustrés d'Anne Marie Picard sont disponibles **sur commande** en envoyant un e-mail à l'adresse lescontesillustres@gmail.com ou au Furet du Nord de Valenciennes.

Vous pourrez aussi la rencontrer pour une dédicace personnalisée au Salon de la BD de Valenciennes les 20 et 21 novembre 2021 où elle animera une conférence sur les émotions.

# INFOS

## La Ville et la SIGH unies pour les locataires

Le 1er octobre, Jérôme Corriette est devenu le nouveau directeur de l'agence SIGH de Saint-Saulve en remplacement de Marie-Anne Dubois, appelée à d'autres fonctions.

Lors d'une première rencontre, François Ducatillon, adjoint délégué au logement et à l'action sociale, et Sheerazad Aouadi, adjointe déléguée à la politique de la ville, aux quartiers et à la médiation, accompagnés des services, ont présenté les grandes lignes du programme municipal en termes de logement social et de vie de quartier, tout en se félicitant du travail mené depuis le début du mandat.

Dans l'objectif de satisfaire toujours davantage les Saint-Saulviens et les locataires, la mise en place de permanences communes a été décidée.

La première d'entre elles se tiendra **le vendredi 26 novembre de 14 h à 16 h à la Maison de Quartier.**

Des représentants du bailleur, le service Logement de la Ville, des élus et des agents municipaux seront à votre écoute et répondront à vos questions.

**LOCATAIRES SIGH, VENEZ NOUS RENCONTRER !**

## Avis d'enquête publique - Plan de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents

Notre commune est concernée par la future application du plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents en cours d'élaboration par les services de l'État. Ce projet de plan de prévention traite des inondations par débordement et par ruissellement. Il concerne les trente communes suivantes :

**Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe :**
Jenlain, Jolimetz, Le Quesnoy, Locquignol, Maresches, Orsinval, Potelle, Ruesnes, Sepmeries, Villereau, Villers-Pol

**Arrondissement de Valenciennes :**
Artres, Aulnoy-lez-Valenciennes, Bruay-Sur-l'Escaut, Curgies, Estreux, Famars, Maing, Marly, Onnaing, Préseau, Quarouble, Quérénaing, Rombies-et-Marchipont, Saint-Saulve, Saultain, Sebourg, Thiant, Trith-Saint-Léger, Valenciennes.

Il est soumis à une **enquête publique du 18 octobre au 22 novembre 2021.** L'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers lors de l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente pour prendre la décision.

**Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête :**

- sur support papier, dans les mairies visées à l'article 1 de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique, ainsi qu'en sous-préfecture le Valenciennes (6 avenue des Dentellières, 59 300 Valenciennes) et d'Avesnes-sur-Helpe (1 rue Claude Érignac, 59440 Avesnes-sur-Helpe), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans le département du Nord : www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-technologiques-et-miniers/Plans-de-prevention-des-risques-d-inondation-PPRI/PPRN-en-cours-d-elaboration
- sur un poste informatique, en accès libre, mis à disposition à la sous-préfecture de Valenciennes (6 avenue des Dentellières, 59300 Valenciennes), aux jours et heures ouvrés d'accueil du public ;
- sur le site internet du registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/2646

**Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions de la manière suivante :**

- par écrit, sur les registres prévus à cet effet dans les mairies visées ci-dessus, ainsi qu'en sous-préfecture de Valenciennes (6 avenue des Dentellières, 59300 Valenciennes) et d'Avesnes-sur-Helpe (1 rue Claude Érignac, 59440 Avesnes-sur-Helpe), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- par courrier envoyé au siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : enquête publique sur le projet de PPRi de la Rhonelle, à l'attention de "Madame la Présidente de la commission d'enquête, Hôtel de Ville, Place Gabriel Péri, BP 59582, 59770 Marly" ;
- sur le e-registre dématérialisé, à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/2646
- par courriel, à l'adresse suivante : enquete-publique-2646@registre-dematerialise.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé.

**Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public en mairie de Saint-Saulve pour y recevoir ses observations, aux jours et heures suivants :**

**Mardi 9 novembre 2021 de 14 h à 17 h 30**
**Vendredi 19 novembre 2021 de 9 h à 12 h**

## Dossiers d'information sur les antennes-relais

Les opérateurs de téléphonie mobile disposent de plusieurs antennes-relais sur le territoire de la commune, ce qui permet d'assurer une couverture réseau des usagers.

Lorsqu'un opérateur envisage une nouvelle implantation ou une modification d'antenne-relais, il réalise un dossier d'information à l'attention des riverains.

Conformément au décret n°2016-1211 du 9 septembre 2016, ces dossiers d'information sont mis à la disposition des Saint-Saulviens. Ils sont accessibles en téléchargement sur le site internet de la Ville ou consultables sur demande soit au service urbanisme soit à l'accueil de la mairie, aux jours et horaires d'ouverture habituels.

## Tu as 18 ans : profite de 300 € pour découvrir la culture près de chez toi et partout en France

Depuis le 21 mai, tous les jeunes de 18 ans résidant en France sont éligibles sans condition de ressources à un pass Culture de 300 €, utilisable pendant 24 mois. Pour en profiter, ils doivent installer l'application "pass Culture" et s'inscrire pour que leur compte soit crédité de cette somme. Ils peuvent ensuite accéder à une large offre culturelle, en fonction de leurs envies : places de concert, de cinéma, de théâtre, festivals, cours de danse ou de musique, livres, CD, vinyles, visites de musées, abonnements à des plateformes de streaming…

Envie de tout savoir sur ce dispositif porté par le ministère de la Culture ? Connecte-toi sur pass.culture.fr

pass Culture

## 11 novembre : Interdiction de circuler sur le parcours du Run & Bike

Dans le cadre de la manifestation sportive "Run & Bike", une course combinant vélo et running, organisée le jeudi 11 novembre 2021 par le Concorde Club Triathlon de Saint-Saulve, nous vous informons que **la circulation sera interdite sur l'ensemble du parcours à partir de 12 h et jusqu'à la fin de l'épreuve.**

**Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du service des sports au 03 27 47 98 10.**

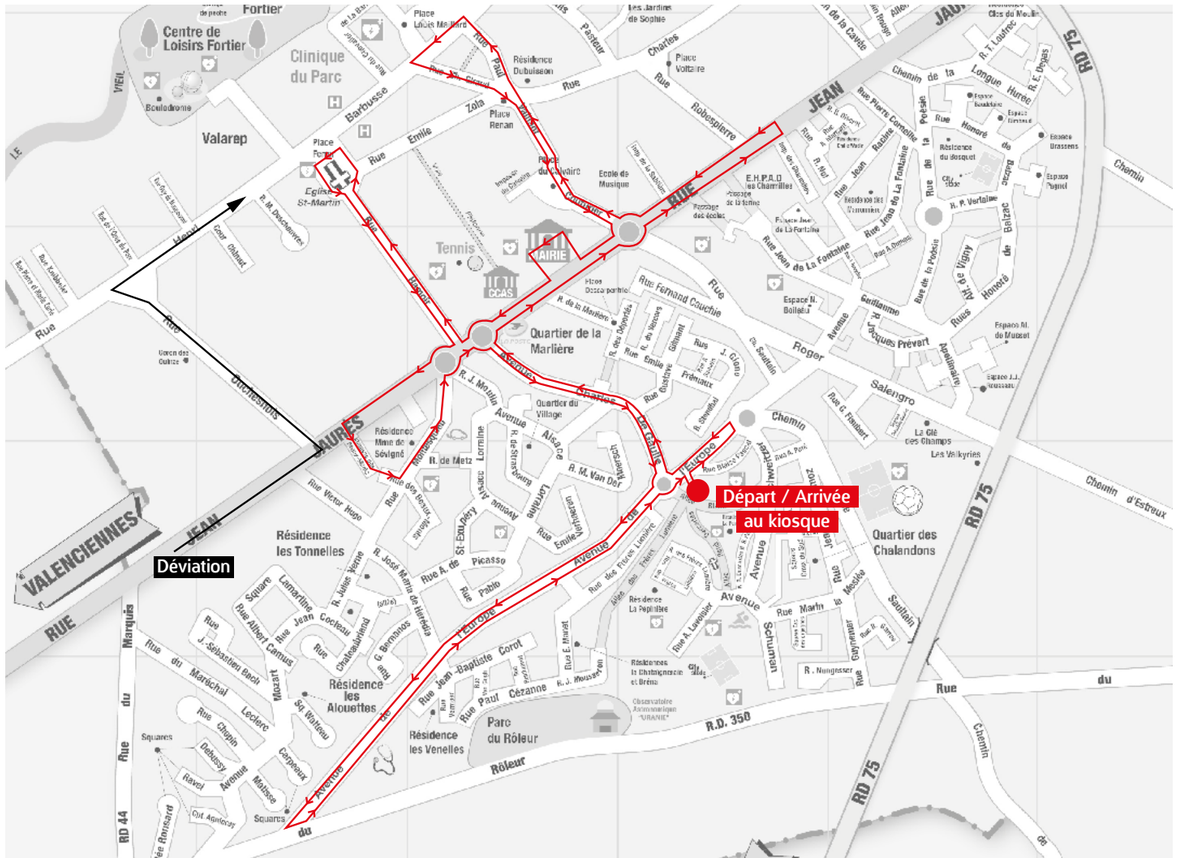

## Droit de parole des élus minoritaires

### LISTE LUTTE OUVRIÈRE : FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

CE SONT LES PATRONS QU'IL FAUT ATTAQUER

Dans un article du 5 septembre le maire se met en colère contre l'attribution d'une dotation de 1,5 millions d'€ à la ville de Marseille par le gouvernement Macron. Il continue sa démonstration en comparant avec jalousie les dotations par habitant d'autres villes de l'agglomération bien plus pauvres.

Le climat est au nationalisme, véritable poison qui fait monter la haine entre les travailleurs, sur fond de chômage encore moins indemnisé, de baisse du pouvoir d'achat avec la flambée des prix de l'énergie (+60% depuis janvier pour le gaz…). Faut-il en rajouter en faisant monter la colère entre les habitants de l'agglomération ?

L'État, qui fait se serrer la ceinture aux collectivités locales, a trouvé de l'argent par milliards d'euros pour enrichir les actionnaires des grosses entreprises qui continuent à exploiter de plus en plus férocement les travailleurs. Ainsi à Toyota, la direction fait travailler les ouvriers 3 jours jusqu'à épuisement et les met les deux derniers jours de la semaine en chômage technique, occasionnant une perte de salaire.

Le maire a lancé un concours de slogans pour mettre sur la façade de la mairie en protestation de la politique du gouvernement. Proposition : villes sous-dotées, chômeurs attaqués, travailleurs licenciés, retraites amputées, Macron et les patrons nous font la guerre, ne les laissons pas faire.

### LISTE DÉMOCRATIE ÉCOLOGIE CITOYENNETÉ

Une fois n'est pas coutume, nous saluerons le travail et les efforts de la municipalité dans la recherche de l'équité quant aux subventions d'État qui finissent par léser gravement notre commune pour les années à venir avec comme conséquences de voir augmenter de façon considérable nos impôts fonciers. Au sein d'un même territoire, les rapports de la subvention d'État aux communes peuvent aller du simple au décuple. Parallèlement à cela la gestion d'un budget municipal saine ne constitue plus une valeur républicaine. Il vaut apparemment mieux créer des déficits abyssaux pour être ensuite aidé par l'État. Le simple nom de Marseille est à ce sujet évocateur. Le "quoi qu'il en coûte" appliqué à tous les échelons administratifs doit être sans doute la solution d'avenir. Mais nous savons toujours à qui cela coûte au final.

Notre liste Démocratie-Écologie-Citoyenneté propose aux Saint-Saulviens de porter différents axes de développement pour le bien-être de sa population. Dans le cadre des nouveaux projets d'aménagement, nous veillons à ce que des zones 30 et de vraies pistes cyclables soient installées. Nous avons soutenu l'idée d'établir une circulation entre l'avenue Henri Barbusse et la rue Macarez pour limiter les déplacements d'accès à la déchetterie et favoriser un parcours cycliste et de randonnée pédestre vers le chemin de halage de l'Escaut et les étangs de l'Épaix.

Pour nous faire part de vos remarques et suggestions, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : democratieecologiecitoyennete3@gmail.com

## Droit de parole des élus majoritaires

### LISTE UNIS ET DYNAMIQUES POUR L'AVENIR DE NOTRE VILLE

Comme annoncé dans notre programme, nous avons lancé les premiers comités consultatifs "Circulation et déplacements", "Développement durable" et "Affaires scolaires et restauration" dans le cadre du développement de la participation citoyenne à Saint-Saulve.

Il s'agit bien là d'engager les habitants à se réapproprier la vie publique et ainsi prendre part à la vie communale. Les derniers chiffres de participation aux élections en forte baisse nous confortent dans notre action de proximité avec la population.

En pratique, ces instances démocratiques peuvent être consultées par le maire sur toute question ou projet concernant les services publics et les équipements de proximité. Elles peuvent également transmettre au maire toute proposition concernant un problème d'intérêt communal pour lequel elles ont été instituées.

À ces comités s'est ajoutée très récemment la création du conseil des seniors dont l'objectif est de favoriser les projets intergénérationnels et l'entraide. Une manière de redonner une place aux seniors dans leur ville et de renforcer le lien social. C'est une assemblée qui est force de proposition pour les élus autant qu'un espace de débats.

Nous souhaitons vivement que notre démarche de démocratie citoyenne atteigne un maximum de Saint-Saulviens afin de les sensibiliser aux problématiques communales et de les associer ainsi aux réponses possibles.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous solliciter pour porter en haut lieu notre voix commune pour débloquer le dossier lié aux dotations de l'État réduites pour les Saint-Saulviens (44 € par habitant) contrairement aux villes françaises de même strate, ce qui met en danger avec certitude l'avenir de notre commune.

L'ÉTAT DOIT NOUS AIDER !

le phénix
scène nationale valenciennes

**GRATUIT**
infos & réservations
lephenix.fr | 03 27 32 32 32
billetterie@lephenix.fr

HORS -LES- MURS

# danse à Saint-Saulve

**Salle des fêtes**

**ven. 26 nov.** 19h30

# SOFAZ

**L'embardée**
conseillé à partir de 7 ans

Aziz El Youssoufi
Sofiane Chalal
Eaon Magnus

DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « ITINÉRANCE THÉÂTRE »
FINANCÉ PAR LA DRAC HAUTS-DE-FRANCE

©homardpayette